



© studioPSG.be

## OPTEZ POUR LA BONNE VENTILATION LORS DE VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

VASCO SATISFERA AUX NOUVELLES NORMES PEB EN VIGUEUR DÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

**Vous débordez de projets pour transformer votre charmante chaumière en la maison de vos rêves ? Assurez-vous de bénéficier d'un confort optimal tout en respectant la réglementation. À compter du 1er janvier 2016, les normes PEB pour les travaux de rénovation seront en effet plus strictes\*. Mais plus une construction est isolée et étanche à l'air, plus l'apport d'air frais y est important. Quel est le système de ventilation le plus adapté ? Vasco guide les propriétaires à travers une gamme complète qui répond à la nouvelle réglementation.**

Outre les radiateurs et le chauffage par le sol, Vasco est aussi expert en « Silent Ventilation ». Ces dernières années, la gamme a été systématiquement étoffée pour offrir la solution adaptée à chaque situation et répondre aux normes les plus strictes. Avec la toute nouvelle unité de ventilation destinée aux logements compacts, la gamme de ventilation ultrasilencieuse de Vasco est désormais complète et propose une solution globale pour chaque projet, qu'il s'agisse d'une nouvelle construction ou d'une rénovation.

En matière de rénovation, il est important de distinguer les deux principaux systèmes de **ventilation mécanique** : les systèmes C et D. Dans le cas d'une rénovation limitée sans permis d'urbanisme, ventiler n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé. A défaut, des problèmes d'humidité risquent d'apparaître avec, à la clé, moisissures, bactéries et conséquences sur la santé : de la gorge sèche aux problèmes respiratoires, en passant par les allergies.

Un **système de ventilation C** insuffle de l'air frais à l'intérieur par le biais de grilles de ventilation situées dans les fenêtres ou les murs dans les pièces dites sèches (pièces de vie, chambres, bureaux, etc.). L'air intérieur vicié est évacué mécaniquement. Un système de ventilation est toutefois obligatoire en cas de rénovation plus profonde nécessitant un permis d'urbanisme. Vasco recommande alors d'installer une **ventilation balancée automatisée (système D)**.



système D150

\*Pour les projets de construction nécessitant un permis d'urbanisme ou une déclaration à partir du 1er janvier 2016. Source : <http://www.energiesparen.be/epb/welkeisen>

Grâce au **système D avec récupération de chaleur**, le flux d'air entrant et sortant est parfaitement coordonné et l'air froid n'entre pas directement, contrairement à une ventilation de type C. Il n'est donc pas nécessaire d'installer des grilles dans les murs ou les fenêtres. Le principal avantage est que l'air extérieur est d'abord amené à une température agréable, ce qui a aussi un effet positif sur le niveau E de votre maison. Le système est encore plus économique grâce à la récupération de chaleur entre l'air entrant et l'air sortant.

Dernière nouveauté en date, l'**unité de ventilation D150 EP II** répond au marché en plein essor des habitations moins spacieuses, comme les résidences-services, les appartements et les logements pour étudiants. Le système de gaines de ventilation EasyFlow de Vasco est un système de ventilation silencieux unique dans toute la gamme. **Afin d'aider les propriétaires à choisir en toute facilité et en toute transparence, Vasco a compilé l'intégralité de sa gamme dans une nouvelle brochure : <http://vasco.eu/fr-be/downloads>**



## A PROPOS DE VASCO - WWW.VASCO.EU

Vasco propose un large assortiment de solutions de chauffage et de ventilation partout dans le monde, et principalement en Europe. Pour les radiateurs design décoratifs, Vasco est la référence absolue au Benelux et dans les pays voisins. Les marques de qualité pour les radiateurs panneaux sont Superia en Belgique et Brugman en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. Les systèmes de chauffage par le sol Vasco ne sont quant à eux commercialisés qu'en Belgique. En outre, Vasco se concentre également sur les systèmes de ventilation économiques et silencieux. Désormais toutes ces gammes de produits seront commercialisées sous une marque unique « Vasco ». Le siège de Vasco est basé à Dilsen en Belgique. Les sites de production se trouvent à Tubbergen (Pays-Bas), Zedelgem (Belgique), Dilsen (Belgique) et Legnica (Pologne). Vasco Group compte environ 640 collaborateurs et appartient au groupe Vaessen Industries.

## PLUS D'INFOS

Vasco  
 Pia Vandeborgh - Marketing & Communication Officer  
 Tel. +32 89 79 05 53  
[pia.vandeborgh@vasco.eu](mailto:pia.vandeborgh@vasco.eu)  
[www.vasco.eu](http://www.vasco.eu)

RCA pr  
 Véronique Daenen  
 Tel. +32 11 59 05 90  
[veronique.daenen@rca.be](mailto:veronique.daenen@rca.be)  
[www.rcapress.be](http://www.rcapress.be)